

BIBLIOTHÈQUE

Enseigne commune pour les bibliothèques : l'appel à candidature est lancé

L'Association des directrices et directeurs de bibliothèques municipales et de groupements intercommunaux des villes de France (ABDGV) lance un appel à candidatures pour concevoir une signalétique simple pour rendre les bibliothèques facilement identifiables sur tout le territoire. Les dossiers sont à envoyer d'ici le 20 avril.



LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-NAZAIRE. - PHOTO PHOTOS VILLE DE SAINT-NAZAIRE

Par **Fanny Guyomard**,
le 22.03.2022

« Les pharmacies ont leur croix verte, les bureaux de tabacs leur carotte, les enseignes commerciales leurs visuels urbains... Et les bibliothèques ? »

». **C'est pour bientôt : l'Association des directrices et directeurs de bibliothèques municipales et de groupements intercommunaux des villes de France (ABDGV) lance une consultation pour créer et concevoir une enseigne commune aux bibliothèques qui souhaitent la porter.**

« *En adoptant un même code signalétique, une enseigne simple et identifiable du premier coup d'œil, la bibliothèque se positionne comme service essentiel dans la cité au même titre que l'école, la poste, la pharmacie* », se projette l'ABDGV.

Moins de mille euros

Ce repère, qui coûtera au maximum mille euros (hors taxes), doit « donner envie d'en franchir la porte » et « offrir une image neutre et homogène de la bibliothèque », indépendamment de l'orientation politique de la collectivité et de l'architecture environnante (en prenant en compte les exigences des monuments historiques). Et en trois mots : contemporain, lisible et mémorable.

Graphistes, designers, artistes doivent envoyer leur candidature à mprolin@ville-dijon.fr d'ici le mardi 20 avril, midi. Les détails sont à retrouver [ici](#) et [là](#).

La liste des cinq équipes présélectionnées sera révélée lors du Festival du livre de Paris. Le choix du jury sera complété par le vote du public en ligne, pour une proclamation du lauréat le 29 juin. Les premières enseignes, qui pourront être saisies par différents fabricants et répliquées en différentes tailles et matériaux, seront posées au mois d'octobre. Ceci en France et, d'après Malik Diallo, président de l'ABDGV, « pourquoi pas élargir ».